





Séance du vendredi 09 juin 2023

Membres en exercice: 10

Présents 9 Votants : 9 convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis GIBERT, à la Salle du Conseil Municipal - Mairie

Pour :9 Contre :0 Abstentions :0

<u>Présents</u>: Francis GIBERT, Vincent MALLET, Laurent RICHARD, Éric TOURRENC, Geneviève JOURDAN, Audrey CRESPIN, Martial BRESSON,

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement

Michel ROCHER, Bernard FORESTIER

Représentés:

Excusés: Stéphanie RAMON

Absents:

Secrétaire de séance :

Laurent RICHARD

Objet: Elections sénatoriales DE_2023_035

Vu le décret 2023-257 du 6 Avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, vu l'arrêté préfectoral PREF-DCL-BER-2023-137-005 du 17 Mai 2023, Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme JOURDAN Geneviève, Mr ROCHER Michel, Mr BRESSON Martial, Mme CRESPIN Audrey.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection du délégué titulaire :

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué titulaire en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9

- bulletins blancs ou nuls: O

- suffrages exprimés : 3

- majorité absolue : 5

Ont obtenu:

- Mr MALLET Vincent: 9 voix

Mr MMALLET Vincent ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Élection des délégués suppléants :

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales; Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

- nombre de bulletins : 🖺

bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 4

- majorité absolue : 5

Ont obtenu:

- Mme JOURDAN Geneviève: 7 voix

- Mr RICHARD Laurent: 7 voix

- Mr ROCHER Michel: 5 voix

Mme JOURDAN Geneviève, Mr RICHARD Laurent, et Mr ROCHER Michel ayants obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Pour extrait certifié conforme Mr RICHARD Laurent, Se<u>cr</u>étaire Pour extrait certtifié conforme Mr GIBERT Francis, Maire

1

MIT GIBERT Francis, No.